



Privatisation de La Poste : toute la population a le droit de dire NON

Des grèves et manifestations de postiers ont lieu ce 23 septembre contre la privatisation de La Poste.

Le gouvernement est gêné par le début de mobilisation et par les prises de positions très larges contre cette nouvelle privatisation et en faveur d'un référendum. De plus, la crise financière et les menaces de faillites qui font courir le gouvernement américain au secours des grands groupes privés, constituent un arrière-plan difficile pour convaincre du bien-fondé d'un tel projet.

Le Président Sarkozy, prompt à la manœuvre, tente de mettre en place un contre-feu par la constitution d'une énième commission dans laquelle les citoyens ne sont même pas représentés. Celle-ci devra rendre ses conclusions le 20 novembre. La calendrier initial n'est pour l'instant pas remis en cause. Une loi est prévue au début 2009 qui transposerait la directive postale européenne et ouvrirait le capital en transformant l'entreprise en Société Anonyme (SA).

L'Union Européenne (UE) patronne ces décisions de privatisation les unes après les autres

Transport aérien, rail, énergie, télécommunications, postes... tout est organisé pour remettre en cause les droits des populations à des biens publics. La concurrence généralisée multiplie les offres marchandes mais remet en cause l'égalité d'accès aux services et fait monter les prix des services de base. La concurrence dans le domaine postal a déjà produit de nombreux effets :

- hausse des tarifs et baisse de la qualité de la distribution des colis ;
- dégradation des distributions de courrier sous l'effet des exigences de productivité, et filialisation de la distribution de la presse ;
- banalisation du Livret A avec la volonté de détourner l'épargne populaire de son affectation actuelle pour financer le logement social ;
- séparation de la Banque postale pour en faire une banque comme une autre et menace sur le droit aux services bancaires pour les populations les plus pauvres ;
- dégradation des conditions d'accès pour le public et fermeture de nombreux bureaux de poste, désastreuses, notamment dans le monde rural et les quartiers défavorisés.

Cette politique est celle que prône l'UE depuis vingt-cinq ans. Pendant ce temps, le recul des services publics contribue à l'augmentation des inégalités et à l'appauvrissement. Des populations entières sont dépossédées de services au nom du sacro-saint besoin de rentabilité à 2 chiffres des multinationales. Quelle place auront demain, dans un tel système, l'égalité d'accès des individus, l'accès des plus pauvres au service bancaire et l'aménagement du territoire ?

L'enseignement majeur de la crise financière : ne les laissons pas faire !

La privatisation nous amène sur une voie terriblement dangereuse. L'ouverture du capital même minoritaire organise la pression de capitaux privés dont les exigences de rentabilité sont contradictoires avec les missions de service public. La crise financière montre à quel point le marché est aveugle sur les risques, à partir du moment où les profits escomptés sont alléchants. Vouloir organiser aujourd'hui le transfert de l'épargne placée sur le Livret A qui sert à la construction du logement social, vers des produits financiers plus classiques est tout simplement criminel.

En quelques années, le secteur des télécommunications dans tous les pays est passé en totalité sous la coupe des capitaux privés. L'euphorie de la bulle financière dans les années 2000 a été suivie d'une grande dégringolade qui a mis en faillite de nombreuses entreprises. Et les suppressions d'emplois accompagnent, depuis, la construction de multinationales gigantesques. Un pays comme l'Italie est menacé de perdre aujourd'hui son entreprise de transport aérien et son opérateur historique de télécommunications qui seraient rachetés par des sociétés privées possiblement étrangères. La banque postale allemande vient d'être rachetée par une grande banque allemande. L'entreprise postale hollandaise TNT a menacé de se retirer du marché allemand si un salaire minimum était mis en place pour les postiers allemands... C'est bien cette évolution et ces menaces qui sont aujourd'hui rendues possibles avec une ouverture du capital de La Poste

La Poste, un bien qui doit rester public

Voilà les raisons qui amènent Attac à s'engager dans le collectif national contre la privatisation de La Poste. Cette question, concerne en tout premier lieu les salarié-es de La Poste, mais pas exclusivement. Dans un village, un quartier, la poste est une pièce essentielle de la vie sociale et du lien communautaire, comme l'est l'école ou un moyen de transport collectif. Livrer La Poste aux intérêts financiers c'est menacer à court terme notre environnement social.

La privatisation de trop ! Exigeons un référendum !

Depuis cette annonce, nombreux sont celles et ceux, dans les associations de consommateurs, organisations syndicales, collectivités locales, journaux, partis politiques qui pensent que c'en est assez et que nous devons nous unir pour arrêter cette machine infernale à remettre en cause les droits.

La privatisation de la poste est notre affaire à tous. Après une commission sur l'eau, sur l'audiovisuel, sur l'électricité, nous ne nous contenterons pas de la commission sur La Poste inventée par les équipes de communication de Nicolas Sarkozy.

**C'EST POURQUOI ATTAC FRANCE S'ENGAGE À PORTER LE DÉBAT PUBLIC SUR CES ENJEUX
POUR QUE LES CITOYENS PUISSENT SE PRONONCER PAR RÉFÉRENDUM.**

APPEL À LA MOBILISATION :

- contre la privatisation de La Poste,
- pour un débat public et un référendum sur le service public postal

Les organisations syndicales, politiques et associatives signataires affirment que le service public postal appartient à tous les citoyens, c'est pourquoi elles demandent l'organisation d'un vrai débat public permettant l'implication des citoyens. Ils doivent pouvoir décider de l'avenir de La Poste par un référendum.

Sacrifiant l'intérêt général à l'aventure spéculative, le Gouvernement soutient le projet, annoncé brutalement début juillet, de transformation de La Poste en société anonyme et d'ouverture de son capital.

Quand on regarde ce qui s'est déjà passé en France, notamment avec France Télécom, EDF et GDF, ainsi qu'à l'étranger, cela s'appelle une privatisation. Nous la refusons !

Il s'agit d'une offensive sans précédent contre « le noyau dur du service public ». C'est une attaque contre un symbole cher à l'ensemble de la population. C'est une attaque contre une réalité vécue, celle d'un service ouvert à tous, efficace, garant de proximité et jouant un rôle social essentiel. Que deviendraient les plus fragiles ou les plus isolés de nos concitoyens en cas de banalisation de La Banque Postale, de réduction de tournées de facteurs, de fermeture massive de bureaux de poste ?

L'ensemble des organisations syndicales, politiques et associatives signataires :

- entendent s'opposer résolument à la privatisation de La Poste. La mobilisation de toutes et de tous doit contraindre le Gouvernement à y renoncer.
- exigent que le service public soit maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.

La Poste ne doit pas être une entreprise comme les autres. Sa vocation première, sa raison d'être c'est le service public.

La Poste est un « service public national » qui est « la propriété de la collectivité », selon le préambule de la Constitution. Ce même texte définit l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction d'origine ni de religion. Pour tous et partout, le droit à la communication, le droit à l'adresse, le droit au compte et l'accessibilité bancaire doivent figurer au premier rang des missions de La Poste. Il est impensable que l'on puisse décider de son avenir, de la transformer radicalement sans consulter ses véritables propriétaires, les citoyens !

Sur ce sujet vital, la réflexion et la décision ne peuvent être réservées à tel ou tel cercle, aussi avisé qu'il se prétende. Il est légitime que la population, élargissant ainsi les nécessaires mobilisations des postières et des postiers, puisse débattre largement et s'exprimer directement. Si la démocratie c'est la liberté de choisir, encore faut-il que le choix soit possible. Il est juste que les citoyens, propriétaires et usagers de La Poste, les élus locaux et le monde associatif et bien sûr les postières et les postiers et leurs syndicats puissent défendre leur conception du service public. Ils sont, au-delà de la critique, à même de proposer une voie alternative à celle qu'on cherche à leur imposer au nom d'une prétendue fatalité.

D'autant que, partout en Europe et dans le monde, les privatisations postales ont engendré baisse de qualité de service, augmentation des tarifs et destructions d'emplois. L'article 11 de la Constitution révisée ouvre le droit d'initiative citoyenne. Les citoyens doivent pouvoir décider de l'avenir de La Poste par référendum.

C'est pourquoi nous créons le Comité national de mobilisation contre la privatisation de La Poste, pour l'ouverture d'un débat public et un référendum sur le service public postal. Ce Comité est constitué des représentants des organisations syndicales, politiques et associatives déjà signataires et à venir. Il appelle à créer dans tout le pays des comités locaux, ayant pour but de rassembler toutes celles et tous ceux qui souhaitent atteindre ces objectifs.

Rédigé le lundi 15 septembre 2008

Premiers signataires : CFTC PTT, Confédération CFTC, CGT FAPT, CGT Finances, Confédération CGT, FO Communication, Confédération FO, SudPTT, FSU, Solidaires, Forces Militantes, LCR, MARS Gauche Républicaine, MJS, MRC, PCF, PS, Les Verts, Les Alternatifs, Alternative Libertaire, Association FO Consommateurs, ATTAC, Convergence (Collectifs de Défense et de développement desservices publics), CN des Collectifs Unitaires pour une Alternative au Libéralisme, DAL, PRS, Fondation Copernic, INDECOSACGT, Initiative pour un Autre Monde, Marches Européennes, MPEP, Réseau Européen des Missions Publiques, Résistance Sociale, UFAL, ANECR, MJCF, Délégation Française de la GUE (Gauche Unie Européenne).